

Compte rendu du Conseil Municipal du 19/12/2008

La réunion du conseil municipal a débuté à 19 heures sous la présidence de Mr Jérôme Gauthier, maire

Secrétaire de séance : M. Schaeffer

Etaient présents : Mesdames **Duleau, Scott**

Messieurs **Gauthier, Reynaud, Marais, Martin, Bureau, Lhommelet, Corcket, et Schaeffer**

Etaient absents : Madame **Lalande** avec pouvoir donné à Mr **Marais**, Madame **Majesté**, Madame **Cramaix** avec pouvoir donné à Mme **Duleau**, Mr **Puech** avec pouvoir donné à Mr **Gauthier**, Mr **Hunter** avec pouvoir donné à Mr **Martin**

Concernant le dernier compte rendu du conseil municipal, au paragraphe aménagement du bourg, Mr Marais donne son accord sur la forme mais pas sur le fond expliquant que le problème de la traversée du bourg n'est pas réglée. Il demande de rajouter le nom des personnes s'étant abstenues : madame Lalande (procuration) et monsieur Marais.

Le compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres présents.

En préambule, monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'à la suite de la réunion des maires du canton de Cadillac et de Podensac, il a été décidé la création d'un syndicat d'économie mixte pour gérer l'aire des gens du voyage.

Monsieur le maire informe également que madame Bairras a assuré seule le service minimum d'accueil à l'école lors de la grève des enseignants pour les 9 enfants présents.

1. BUDGET : décisions modificatives

Mr Lhommelet présente les modifications à apporter

- **-Eau et assainissement :**
- 1) **Virements de crédits :**

réduction du compte 658 charges diverses de gestion courante pour 3700.00 €

augmentation du compte 673 titres annulés sur exercice antérieur pour 700.00 €

augmentation du compte 622 rémunération d'intermédiaires pour 3 000.00 €

Total DM = 3700.00 €

-2°) Vote de crédits supplémentaires

- augmentation du compte 2762. dépenses Opérations financières pour 31.00 €

- augmentation du compte 2313. recettes Opérations financières pour 31.00 €

Total DM = 31.00 €

Délibérations prises à l'unanimité des membres présents

Mr Gauthier précise qu'il a rencontré Mr Philippeaux, le président du syndicat des eaux et de l'assainissement de Langoiran concernant l'accueil de la commune de Paillet. Les conditions financières sont actuellement étudiées.

- **-Budget commune** : Décisions modificatives :

Au niveau communal, il y a lieu de prendre en compte des charges supplémentaires pour le paiement de 2 emplois (nouvelle cantinière, emploi de l'association ETIQ utilisé au début de l'année 208) .Celui ci sera assuré par un transfert de charge des indemnités des élus

- **1°) Virements de crédits** :

- augmentation du compte 6218 autres personnels extérieurs pour 8 100.00 €

- augmentation du compte 6413 personnel non titulaire : 1 600.00 €

- diminution du compte 6531 indemnités : 9 700.00 €

Total DM : 9 700.00 €

2°) -Virements de crédits : Frais d'études de l'aménagement de la D10 :11600€,

- augmentation du compte 2315opération 19 Aménagement RD 10 = 11 600.00 €

- diminution du compte 2313 opération 11 travaux de voirie pour 11 600.00 €

Total DM : 11 600.00 €

- **3°) Vote de crédits supplémentaires** :

- augmentation du compte 21534 dépenses opération 10005 en dépenses pour 9 586.00 €

- augmentation du compte 2313 dépenses opération 10009 en dépenses pour 24 820.00 €

- augmentation du compte 2183 dépenses opération 10002 en dépenses pour 15 594.00 €
- augmentation du compte 1641 Opérations financières pour 270 000.00 €
- diminution du compte 024 Opérations financières pour 220 000.00 €
- **Total D.M 50 000.00 €**

Délibérations prises à l'unanimité des membres présents

4) Vote de crédits supplémentaires

augmentation du compte 722 recettes de fonctionnement pour 10 000.00 €

augmentation du compte 023 dépenses de fonctionnement pour 10 000.00 €

augmentation du compte 021 recettes d'investissement opérations financières pour 10 000 000 €

augmentation du compte 2112. dépenses d'investissement opérations financières pour 10 000.00 €

- Total DM. 10 000.00 €

5°) Virements de crédits

- diminution compte 6748 dépenses de fonctionnement pour 375.00 €

- augmentation compte 6336 dépenses de fonctionnement pour 375.00 €

Total D.M 375.00 €

- OPERATION DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNTS -

Afin de se mettre en accord avec le contrat de prêt passé auprès de DEXIA Crédit Local de France il est nécessaire de rectifier la délibération prise en date du 12 septembre 2008 visée en Sous Préfecture en date du 17 septembre concernant une opération de réaménagement -.

- Taux d'intérêt : 4.80 % durée 19 ans et 3 mois

-Taux fixe 5.29 % sur 20 ans

Dans un souci de transparence comptable il conviendra de répercuter sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement la part des emprunts la concernant tant en part capital qu'en part intérêt. La répartition sera calculée à hauteur de 60% sur budget de la commune et 40% sur le budget de l'eau et assainissement

Modification de la répartition votée à l'unanimité des membres présents

Délibération est prise à l'unanimité des membres présents

-**Des chèques cadeaux** ont été remis à tous les employés municipaux pour une somme de 1245 €.

2. Redevance incitative

En vue de diminuer le poids des ordures ménagères et d'en stabiliser le coût, la commune de Paillet appliquera la redevance incitative en tant que commune test ; à noter que nous sommes la seule commune au sud de la Loire à effectuer ce test.

Suite à une réunion avec les dirigeants du Sémocotom, Mr Gauthier nous fait part du calendrier prévisionnel:

Janvier : courrier d'information aux habitants de la commune

Du 16 au 21 Février : réunion publique d'information et guide d'information remis

Du 23 au 27 Février : distribution des bacs dits « à puce »

Du 2 au 6 Mars : 1ère collecte

Un débat s'établit suite à ces informations, Mrs Marais, Lhommelet, Corcket et Martin demandent quelques précisions ; Mr Gauthier indique que le paiement de la redevance comprendrait une partie fixe (70%) et une part incitative de 30% en fonction du nombre total de levées établies.

De plus des poubelles neuves seront distribuées à l'ensemble des foyers qui tiendront compte du nombre de personnes vivant au foyer.

Une 1^{ère} évaluation de l'expérience sera faite en Juin 2009 .

3. Information sur le passage de la commission sécurité

Mr Martin fait le compte rendu :

Ecole JJ Lataste : l'établissement s'engage à effectuer les réparations.

Groupe scolaire et foyer rural : la commission a émis quelques petites remarques les travaux demandés pourront être effectués par nos soins.

Cantine : un avis défavorable a été émis, des premiers travaux urgents sont à effectuer avant fin mars.

-portes coupe-feu (cuisine/salle de restauration/réserve).

-chauffe eau : installation à rectifier.

Garderie : une 2^{ème} sortie de sécurité est à prévoir.

Local garderie : rangement du local à faire

Halle des sports : le contrôle aura lieu en 2010.

Tous les établissements publics devront avoir des accès aménagés pour les personnes à mobilité réduite ; ces travaux devront être terminés en 2015.

4. Retour des commissions

CCAS : compte rendu de Mme Duleau

-Des élus ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire.

-distribution de boîtes de chocolats aux personnes âgées de plus de 80 ans (46 personnes concernées) par les élus et des membres du CCAS programmée avant Noël. Une enquête sur le portage des repas sera effectuée à cette occasion.

Jeunesse : compte rendu de Mr Lhommelet

Lors de la réunion du 5/12/2008, 11 jeunes étaient présents (de 15 à 21 ans) et ont émis le désir d'avoir un lieu pour se rencontrer, échanger, jouer et avoir un point informatique et un terrain pour des jeux de ballon ou pour faire du roller.

La commission étudie les différentes possibilités, échange avec les communes voisines et recevra de nouveau les jeunes à la fin du mois de Janvier 2009.

Environnement et développement durable : compte rendu de Mr Corcket

Après accord des cantinières, il serait possible d'introduire des aliments « bio » dans les menus de la cantine (fromage de chèvre, poulets, pain) soit environ 5 % d'aliments bio d'ici mars 2009, puis d'étendre cette mesure pour les goûters du périscolaire ; nous pourrions demander pour cela la participation de producteurs locaux

Le conseil municipal vote sur le principe de 5 % d'aliments bio d'ici mars 2009, à l'unanimité des membres présents

Culture : compte rendu de Mr Gauthier

Les associations ont répondu présentes à la convocation. Plusieurs projets sont mis en place

- Le projet carnaval le 13/02/2009 à l'initiative de l'école, Mr Sonnois, les instituteurs (trices) auxquels seront associés le comité des fêtes, le CAC de la bibliothèque, les parents d'élèves et l'école JJ. Lataste.
- le projet des 20 et 21 juin 2009 qui combinerait fête de la musique, fête de la St Jean et inauguration de l'espace jeu avec différents spectacles ; un groupe de travail a été constitué pour mettre en place ce projet

5 – informations sur le P L U (Plan Local D'urbanisme)

Selon le dernier recensement INSEE 2008-, la commune compte 1158 habitants

Le principe du P L U reste le même que celui du P O S, c'est un document administratif que nous devons valider. Le P L U doit être élaboré par un cabinet d'études ; il doit être mis en place au bout de 3 ans et un groupe d'élus permanents à la commission doit suivre le dossier. La 1^{ère} réunion est prévue en janvier. Le coût de l'étude est fixée à +/- 40000€ subventionné pour 22000€ par l'état, plus 2 études de 4500€ également subventionnées

Le conseil municipal étudie la possibilité de la mise en place du P L U et de sa budgétisation sur le budget 2009

Mr Lhommelet demande si après la procédure de lancement du P L U une transformation du POS reste possible ; Mr le Maire confirme que des révisions partielles restent possibles.

6 – Plan communal de sauvegarde

Un groupe de travail est mis en place pour réfléchir aux risques naturels susceptibles d'être rencontrés par la commune (inondabilité): Mme Duleau, Scott, Mrs Gauthier Corcket, Marais, Reynaud et Martin

7– Avenir pailleton

L'avenir pailleton prépare une fête pour les 40 ans de la création du club avec tournois et participation des équipes des Girondins de Bordeaux, Lormont et Libourne.

Mr Marais prépare ce dossier et a pris contact avec le cabinet de Mr B. Laporte pour une participation au coup d'envoi du match ; à cet effet il présentera également un

dossier pour que la salle soit plus opérationnelle et se renseignera auprès des communes ayant des salles identiques sur des possibilités d'isolation et de gradins repliables

Mr Corcket propose que la commune offre des bancs pour la salle des sports.

8/ Questions diverses :

- vœux : La présentation des vœux de Mr le Maire et son conseil municipal à la population aura lieu le 09/01/2009 à 19 heures.
- M. Corcket souhaite revenir sur la constitution de la liste du service minimum en cas de grève des enseignants. Monsieur le maire lui répond que cela sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal en janvier.
- M. Corcket souhaiterait également que le conseil municipal prenne position contre certaines réformes prévues par le ministre de l'éducation nationale car elles touchent les enfants de la maternelle à l'université. Ce point pourra également être abordé lors du prochain conseil municipal.

Séance levée à 22H25